

40SLM 34/50

Réquet à coller sur la partie correspondante de l'Instruction Générale, Série M — Transports 10, Série M. T. — Utilisation et Circulation du Matériel 2, du 20 avril 1939.

**SOCIÉTÉ
NATIONALE**
des
**CHEMINS DE FER
FRANÇAIS**

M

INSTRUCTION GÉNÉRALE

Ce même document figure dans les collections des agents MT sous le n° 24 e.

Paris, le 20 avril 1939.

EX 47 a

CHAPITRE 1

RÈGLES CONCERNANT LE CONDITIONNEMENT DES CHARGEMENTS

Le document, commun à toutes les Régions, actuellement en vigueur sous le nom de : " Règles concernant le conditionnement des chargements — Edition de 1935 ", reçoit la désignation de la présente Instruction, savoir :

Instruction Générale

Série M. — Transports N° 10

Série M. T. — Utilisation et Circulation du Matériel N° 2
en date du 20 avril 1939.

Les rectificatifs à ce document paraîtront sous le format et avec la couleur de l'édition actuelle des " Règles concernant le conditionnement des chargements ".

Le Directeur Général,

P. O. : LE DIRECTEUR DU SERVICE CENTRAL DU MOUVEMENT,

J. GOURSAT.